

LEGENDE

- SECTEUR RESERVE
- SECTEUR DES QUARTIERS ORDONNANCES
- LIMITES DES QUARTIERS ORDONNANCES
- LIMITES DE ZONE
- SECTEUR DES OPERATIONS URBANISEES ZONE A GABARIT MOYEN
- SECTEUR DES OPERATIONS URBANISEES ZONE A GABARIT ELEVE
- SECTEUR DES OPERATIONS URBANISEES ZONE FRONTIERE
- ZONE VERTE
- PERIMETRE DE TRAVAUX SOUS CONTRAINTES FERROVIAIRES

Référence	Objet	N° Indice	Date
-	Emission du plan	-	03/09/2001
OS n°15 626 du 13 janvier 2003	Création du quartier ordonné du Port Hercule et modification des limites des quartiers ordonnés des Spélugues et des Bas Moulins / Larvotto. Mise en cohérence des limites du quartier ordonné de la Condamine avec l'O.S. définissant le périmètre.	1	26/04/2002
OS n°15 954 du 16 septembre 2003	Création du quartier ordonné Malbousquet et correction de la limite du quartier ordonné de la Colle	2	25/06/2003
OS n°37 du 15 mai 2005	Création des quartiers ordonnés la Source, les Moneghetti et les Moulins et suppression du quartier ordonné Le Carnier	3	18/05/2005
OS n°551 du 29 juin 2006	Création du quartier ordonné Vallon de la rousse	4	03/07/2006
OS n°824 du 30 novembre 2006	Création du quartier ordonné du Jardin Exotique	5	06/12/2006
OS n°830 du 14 décembre 2006	Création du quartier ordonné de Saint Roman	6	15/12/2006

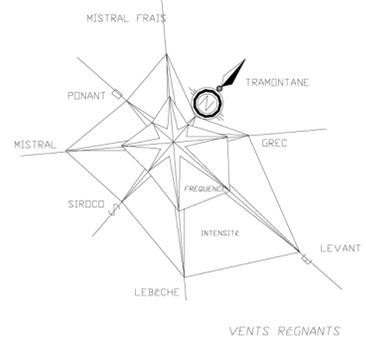
PRINCIPALTE DE MONACO

PLAN DE ZONAGE

ORDONNANCE SOUVERAINE
N° 3647 DU 9 septembre 1966
Modifiée



PLAN n°	Ind.
PU-ZG-PTE-D	6
DATE	03 / 09 / 2001
ECHELLE	1 / 4000



* NOTA : Le fond de plan topographique n'a qu'une valeur indicative.